

Université Mohamed Ben Ahmed, Oran 2
Faculté des Sciences Economiques, Commerciales et des Sciences de Gestion
Première année Tronc Commun
Module : Terminologie Economique (Langue L2)
2^{er} cours, S2

Thème : « Les secteurs économiques »

Objectifs du cours :

Ce cours va permettre aux étudiants de :

- ✓ Définir la population (active et non active) ;
- ✓ Donner une définition claire d'un secteur économique ;
- ✓ Connaître les différents secteurs économiques et faire la distinction entre ces derniers;
- ✓ Définir une branche économique ;
- ✓ La définition des différentes branches du 1^{er} secteur (L'agriculture), l'étudiant pourra par la suite connaître le nom exact de chaque branche avec la compréhension de chacune des activités économiques liées au secteur agricole.

Introduction :

Dans ce cours, dans la première partie nous allons étudier les différents secteurs économiques, commençons tout d'abord par la définition de la population dans un pays donné, puis un secteur économique. Par la suite, nous allons définir la branche (dans un secteur économique).

La deuxième partie de ce cours sera consacrée au 1^{er} secteur (le secteur de l'agriculture) ; nous allons exposer les différentes branches de l'agriculture.

1- Définition :

1-1 La population : La population, d'après sa relation avec le travail, elle peut être:

- ✓ Population active: Ce sont les gens qui ont l'âge et sont en condition de travailler. Ils peuvent être occupés (Ils travaillent), ou au chômage (Ils n'ont pas de travail).
- ✓ Population non active: Ce sont les gens qui, par leur âge ou par leur condition, ne peuvent pas travailler.

1-2 Le secteur : Un secteur regroupe des entreprises de fabrication, de commerce ou de service qui ont la même activité principale (au regard de la nomenclature d'activité économique considérée).

C'est l'économiste écossais **Colin Clark** qui a eu l'idée de définir trois secteurs économiques principaux, selon la nature de l'industrie :

a- Le secteur primaire: concerne la collecte et l'exploitation de ressources naturelles (matériaux, énergie, et certains aliments)

b- Le secteur secondaire: concerne les industries de transformation (agissant sur une matière).

c- Le secteur tertiaire: regroupe les industries du service (essentiellement immatériel : conseil, assurances, intermédiation, formation, études et recherche, administration, services à la personne, sécurité, nettoyage, etc.)

d- Le secteur quaternaire: Secteur d'activité qui regroupe les entreprises exerçant des activités de recherche, de conseil, de louage ou de concession de services à forte valeur ajoutée de matière grise.

✓ **Remarque :**

Le secteur quaternaire, qui a été proposé dans les années 70, regroupe les activités qui visent à fournir des services très élaborés, dont ceux notamment de l'informatique et des télécommunications.

1-3 La branche : Une branche (ou branche d'activité) regroupe des unités de production homogènes, c'est-à-dire qui fabriquent des produits (ou produisent des services) qui appartiennent au même item de la nomenclature d'activité économique considérée.

Au contraire, un secteur regroupe des entreprises classées selon leur activité principale.

2- Les différentes branches du secteur primaire « agricole »:

2-1 L'élevage:



Action d'élever ou ensemble des techniques permettant de les faire naître, de veiller à leur développement, leur entretien, leur reproduction.

2-2 Aviculture :



Désigne toutes les sortes d'élevage d'oiseaux ou de volailles.

2-3 L'horticulture :



Désigne la branche de l'agriculture consacrée à la culture de plantes potagères ou ornementales.

2-4 La pisciculture :



Est une des branches de l'aquaculture qui désigne l'élevage des poissons. Cet élevage se pratique dans des espaces entièrement ou partiellement clos, en eau douce ou en pleine mer selon les espèces.

2-5 L'oléiculture:



Est la culture et l'exploitation des oliviers afin de produire des olives de table ou de l'huile d'olive.

2-6 L'ostréiculture:



Est l'élevage d'huîtres fertilisées dans des parcs.

2-7 L'apiculture:



Branche de l'agriculture, qui consiste à l'élevage d'abeilles à miel pour exploiter les produits de la ruche.

2-8 La sylviculture:



Branche de l'agriculture qui désigne l'exploitation des forêts.

3- L'économie agricole :

Est la partie de l'économie ou de la science économique qui concerne l'agriculture. L'économie agricole est donc la direction économique qui gère les différents aspects de l'agriculture et du milieu en général. Cette étude concernant l'utilisation optimale du sol afin de satisfaire les besoins humains.